

Dispositif régional Poitou-Charentes « Trame Verte et Bleue–Communes »

Communes engagées dans le niveau 1 « Pass communal »

Retour d'expérience

Commune de Taillebourg (Charente-Maritime)

Nombre d'habitants : 764 (recensement INSEE 2014)
Superficie (en km²) : 14,3
Densité de la population (nombre d'habitants au km²) : 53,4
Site internet de la commune : www.taillebourg17.fr/



Les actions retenues

- Action 1 : Initiatives relatives à la connaissance de la biodiversité ordinaire et remarquable de la commune
- Action 2 : Information et sensibilisation des habitants et des scolaires par des actions et des outils
- Action 3 : Mise en valeur du patrimoine naturel et des éléments remarquables de la biodiversité par la création d'un sentier d'interprétation, circuits de découverte, ...
- Action 9 : Aménagements favorables à la faune : patrimoine bâti, passage à faune (écuroduc, crapauduc, ...), diagnostic d'éclairage public, ...
- Action 10 : Reconquête du paysage avec la plantation de haies bocagères, bosquets, vergers, ripisylve,...

Le contexte d'engagement de la commune pour ces mesures en faveur de la biodiversité

Situé au milieu du département de la Charente-Maritime sur la rive droite de la Charente, Taillebourg est un lieu historique présentant des milieux divers (zones humides, ripisylve, prairie, lande sèche et forêt de feuillus).

Depuis le parc du château situé en sommet de falaise surplombant la vallée de la Charente, le visiteur embrasse un territoire naturel de grande ampleur.

Ce parc et tous les espaces s'y rattachant se caractérise par :

- un parc arboré comprenant des grands arbres anciens, une multitude de buis, des clairières sèches,
- un espace jardin et verger du 18^{ème} siècle, devenu une prairie sèche,
- une aire de Camping-cars arborée sous platanes avec emplacements cernés de petites haies,
- des douves, des remparts, des hauts murs et la falaise présentant quelques grottes constituent le cœur du village et par là-même une zone de promenade, de jeux et de repos pour les habitants.

La commune se situe à proximité d'un corridor écologique majeur, et d'un haut lieu de biodiversité, le val de Charente comprenant le fleuve et ses prairies alluviales, passant à quelques dizaines de mètres du château. Cette continuité écologique est identifiée en ZNIEFF de type 1 et 2 et comme site Natura 2000. La Charente est une des 2 rivières de France dans laquelle se retrouve une population d'un mollusque rare inscrit sur liste rouge des espèces de l'UICN, la Grande Mulette ([cf.plaquette projet Life+ Grande Mulette](#)).

La tempête de 1999 ayant dévasté le parc arboré du château, un plan de réaménagement paysager et de replantation a été mis en œuvre en urgence par la municipalité. Mais ces espaces n'ont pas été mis en valeur en tant que lieux de biodiversité même si celle-ci était naturellement présente mais ignorée du public non averti.

Dans ce contexte, la municipalité, sensibilisée aux enjeux de biodiversité par ailleurs, souhaitait préserver, valoriser et faire vivre le patrimoine naturel et bâti de sa commune, en particulier sur le secteur de l'ancien château, mais aussi développer des actions d'informations et de sensibilisation du public, en particulier des scolaires.